VAR
CONSEIL GÉNÉRAL

DRAGUIGNAN, le - 6 FEV. 2007

Affaire suivie par :
Jean-Luc POUGET
Direction des Routes
Arrondissement de Draguignan
Tél. : 04 98 10 74 67

JPouget

Comité Interassociatif RD 101
Secrétariat
8, rue des Roches
83440 MONTAUROUX

Affaire signalée n° 492/2006

N/Réf. : JLP/AZ-LT-07-014

Mesdames, Messieurs les membres du Comité,

Pour faire suite à votre courrier en date du 13 décembre 2006 concernant la desserte routière du canton de Fayence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mes éléments de réponse à vos questionnements et suggestions.

Depuis plusieurs années déjà le conseil général a entrepris de nombreux travaux afin d'améliorer le réseau routier du canton de Fayence.

Concernant la RD 562, axe majeur du secteur, plusieurs giratoires ont été réalisés entre 2003 et 2006 afin d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic :

- giratoire de la Colle Noire,
- giratoire des Terrassonnes,
- giratoire de la Barrière,
- giratoire de l'Agora.

Cet effort va se continuer avec la construction en 2007 d'un nouveau carrefour à Tire Bœuf, avec la participation financière du département à la création de voiries communales aux Terrassonnes et à l'Agora, et enfin avec la poursuite des études du carrefour giratoire des 4 Chemins à Fayence, et d'aménagement d'ensemble de la RD 562 (recalibrage de la voie et création de contre-allées).

La RD 4 quant à elle a fait l'objet de travaux d'élargissement en 2005-2006 entre St Paul en Forêt et Fayence. Les efforts entrepris afin d'améliorer cet itinéraire vont se poursuivre notamment dans le cadre des études de la déviation de Bagnols en Forêt et de la déviation de Saint-Paul en Forêt.

La RD 563 a également fait l'objet d'une attention toute particulière avec en 2005-2006 la reconstruction du mur de l'école de Fayence. En 2007, les études de la mise en sens unique de la voie en entrée sud de Fayence, et de réaménagement de la section située entre le collège et le carrefour des 4 chemins devraient aboutir.

Fin 2008, les travaux d'aménagement de la RD 19 devraient être entrepris, notamment le recalibrage des ouvrages d'art sur le Chautard et le Chevalier et l'aménagement du carrefour giratoire avec la RD 219.

Enfin, sans rentrer plus dans le détail, d'autres opérations vont faire l'objet d'études dans les mois à venir :

- études d'aménagement de la RD 37 à Montauroux,
- études d'élargissement du Pont sur la Camiole (RD 56) à Callian,
- étude générale d'amélioration de la desserte du pays de Fayence depuis l'autoroute,
- étude des risques naturels sur la RD 19 à Seillans.

Pour information, l'ensemble de ces travaux et projets ont fait l'objet d'une Contractualisation entre le Département et ses partenaires (communes, chambres consulaires). Ces contrats sont consultables sur le site internet du conseil général.

Comme vous pouvez donc le constater, l'effort entrepris pour améliorer la desserte du pays de Fayence est important et s'inscrit dans la durée. A la lecture de votre correspondance, il me semble qu'il correspond tout à fait à vos attentes.

Enfin, concernant votre souhait de voir allouer les 30 millions d'euros votés par l'assemblée départementale le 15 décembre 2003 pour la RD 101 à d'autres travaux routiers, je vous précise que ce vote de l'assemblée départementale n'était qu'un vote de principe sur une enveloppe prévisionnelle de travaux (appelée Autorisation de Programme), mais en aucune façon une affectation de crédit de paiement permettant des dépenses. En d'autres termes, il ne s'agit pas de fonds réservés et/ou bloqués et pouvant faire défaut par ailleurs, mais d'un budget prévisionnel.

Souhaitant par la présente avoir répondu à vos attente, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Comité, l'expression de ma meilleure considération.

Le Directeur Général Adjoint
Délégué aux Routes, Transports,
Ports et Forêts,

Alain PRUVOST